

**DECISION DU PRESIDENT N°2022-DEC-13
portant fixation des effectifs
du Centre de Gestion 74**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion, notamment ses articles 27 et 28,

Vu la délibération n°2020-05-51 du 12 novembre 2020, par laquelle le Conseil d'administration du Centre de gestion donne délégation au Président pour prendre tout décision concernant la fixation des effectifs du centre et les conditions de leur emploi,

Vu le budget primitif,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs,

DECIDE

Article 1 : est créé le poste suivant :

Pôle	Grade	Temps de travail	Date	Motif
Pôle Emploi & Accompagnement Spécifiques	Attaché	Temps complet	01/11/2022	Renfort du service secrétaire de mairie suite à une forte demande des collectivités

Article 2 : est modifié le poste suivant :

Pôle	Grade	Temps de travail	Date	Motif
Pôle Santé au Travail	Rédacteur	Temps complet	01/11/2022	Suite à recrutement de M. ROCHET (détaché de la FPE) sur le poste de chargé de prévention

Article 3 : Le tableau des effectifs joint en annexe est modifié en conséquence.

Article 4 : La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Article 5 : La Directrice du CDG 74 est chargée de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise au représentant de l'Etat, au comptable du CDG 74.

Article 6 : La présente décision fera l'objet d'une communication au Conseil d'Administration lors de sa réunion la plus proche.

Fait à Annecy, le 30 septembre 2022
Le Président du CDG 74,



Antoine de MENTHON

